

Le 7 août 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal
Hydro-Québec - Affaires juridiques

16^e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : (514) 289-2211, poste 2065
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-001-5.1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4233-2023
Notre référence : LTG 07372

Chère consœur,

La présente fait suite à votre correspondance du 29 juillet 2026 relativement au dossier mentionné en titre.

Tel que demandé, le Coordonnateur dépose une version caviardée de sa pièce B-0062, soit la pièce **HQCF-7 document 1B** de même qu'une version révisée de la liste de pièces.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/im

p.j.

c.c. M^e Pierre Grenier (RTA)